



AVIS OFFICIEL

Convocation

Assemblée communale ordinaire
Mercredi 7 décembre 2016 à 20h00, à la salle communale.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2016.
2. Adopter le budget 2017, les taxes y relatives et la quotité d'impôts.
3. Divers.

Vente de sapins de Noël



Les personnes qui désirent acquérir un sapin de Noël sont invitées à passer commande auprès de **M. Guy Jubin jusqu'au 3 décembre 2016.** (☎ 032 476 63 24)

☒ Les sapins seront livrés et encaissés par le voyer



Mandat de dépenses - vacations - déplacements

Les personnes devant se faire rembourser des factures relatives aux vacations, déplacements, journées de cours ou autres, pour la commune, sont priées de les faire parvenir au Conseil Communal **jusqu'au 9 décembre 2016.**

Passé ce délai, aucune demande ne pourra plus être prise en considération.

Le Conseil communal